

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU LIFA

Mercredi 22 janvier 2025 – N°01/2025

Siège LIFA – 164 rue Ordener

Présidence : Arnaud FLANQUART

Membres du Bureau présents : Daniel BOUGIS DIT DUMESNIL - Frédéric BOURCIER - Jacqueline BRIGNAT - Philippe FAVREAU - Jean-Jacques GODARD - Claude LACHEREST - Anne Claire LUDER – Irène MOREAU – Chantal SECHEZ - Jean-Claude VOLLMER

Membres du bureau en visio : Anne Claire LUDER

Membre excusé : Stéphanie LE GALLOUDEC

Assiste : François BOISGIBAUT, Directeur Général LIFA

Début de la réunion à 19h10

Carnet

- ✚ Décès de Valérie DECHERAT : juge photo finish, Présidente de l'AC Etréchy (ATHLE 91) dans le 91.
- Décès de Monsieur Garcia Crescente survenu le 21 janvier à 20h25, juge et bénévole au TAC. « Une figure dévouée de notre club d'athlétisme, tant sur la piste qu'en dehors. Passionné par la course sur route, il s'investissait pleinement dans sa pratique sportive. Mais au-delà de ses performances, il s'est surtout fait connaître pour son engagement sans faille en tant que bénévole. Toujours prêt à rendre service, il préparait et restaurait le matériel sportif, accompagnait les jeunes athlètes lors des compétitions, et assurait également des fonctions de juge bénévole avec une rigueur exemplaire. » Message CLUB

1. Intervention du Président :

❖ Organisation du CD FFA et commissions

- Comité FFA : plusieurs représentants de la ligue sont membres du comité directeur (Emmanuelle Jaeger, Kevin Legrand, Anne Tournier-Lasserve, Lahcen Salhi Jean-Claude Vollmer, Anne-Mame-Ibra et Arnaud Flanquart)

- Les commissions FFA : plusieurs représentants de la ligue président des commissions fédérales (Frédéric Daille/Lahcen Salhi/Jean-Claude Vollmer, Colette Ruineau, Kevin Legrand, Michael Conjungo)

❖ **Agenda**

- ✓ RDV avec Patrick Karam et Jean Gracia :
- ✓ Sport Haut Niveau : Visite Pôle d'Eaubonne, entretien avec Laurent Freund
- ✓ Compétitions : EC et marche à Val de Reuil et INSEP
- ✓ Sport adapté : Film « Crois pas qu'on dort », reportage sur Charles-Antoine Kouakou et Vincent Clarico

Dans chaque commission de la ligue, il est souhaité la présence d' un salarié ou cadre technique.

Intervention JJG

1 - Festi Marche : cette compétition aura lieu en mars aux Mureaux. Le parcours de la marche athlétique est de 1km. Une opération pour les écoles aura lieu pendant 3 jours sur le site avec le maire des Mureaux, ainsi que le Championnat de France UNSS sur le parcours la semaine avant.

2 – Finale Interclubs Elite à Franconville

3 - Les clubs de Val de Reuil et Nogent nous accueillent pour nos compétitions LIFA.

4 – JURY : beaucoup de juges ont postulé pour le meeting de Paris et nous avons peu de juges pour le LIFA de cross à Lisses le même WE.

➤ **Projet LIFA 2030**

- ✚ Séminaire de la ligue et Assemblée Générale le 5 avril 2024
- ✚ Questionnaire du club (remarques) :
 - Présentation du questionnaire
 - Prise en compte des différentes remarques pour faciliter la compréhension du questionnaire

Le dépouillement sera facile. Ce questionnaire permettra la préparation du séminaire et surtout il permettra de « Mieux connaître les clubs ».

➤ **Retour sur la réunion avec les présidents de CDA**

- Présentation du fonctionnement des CDA
- Convention pour la participation d'un athlète à un championnat départemental autre sur que le sien, à réécrire suite évolution des systèmes d'engagement.

- Présentation 3 axes de développement de la ligue
- ✓ LIFA 2030
- ✓ Politique du Haut Niveau
- ✓ Politique de développement (été 2025)

2. Intervention sur le développement des clubs

Philippe Favreau, chargé du développement des clubs, intervient sur le sujet de la mutualisation des moyens.

Il évoque notamment :

Groupement de moyen

- Revoir formation des dirigeants
- Formation des entraîneurs autour des tables rondes
- S'orienter vers Anne claire pour les jeunes
- S'appuyer sur le club de Joinville pour le sport santé
- Groupement de moyens par le CDA vers les clubs

La gouvernance

- Revoir notre fonctionnement : 3 axes
 - Modèle économique
 - Diversification des pratiques
 - Moyens humains : pôle événementiel

 - Il faut peut-être créer une licence entraîneur pour établir un annuaire.
 - Etablir des conventions entre clubs
 - Créer un effet de groupe.
- ⇒ Echange avec Yanis pour établir une feuille de route, annuaire.

3. Intervention sur la politique du haut niveau

 Jean-Claude VOLLMER, chargé du Haut-Niveau, fait une présentation sur les pôles

Rencontre au pôle d'Eaubonne :

- Points négatifs : Secteur géographique, relation, coût, absence de lien, communication
- Points positifs : structures exceptionnelles, entraîneurs de qualité, double projet
- Ressources

Sur les 2 pôles nous devons analyser : la détection, l'expertise performance, et revoir le dispositif un entraîneur pour un athlète.

⇒ **Ces deux présentations se complètent**

- Remarque d'Anne Claire : Réflexion à mener sur Eaubonne car nous n'avons pas de haut niveau, les athlètes ont arrêté.

4. Intervention Secrétaire Générale

- Licences

Données au 21 01 2025						
	Date de référence en 2023	Date de fin de saison	A ce jour	Ecart (Nbre)	Evolution sur 1 an (%)	écart fin de saison
LIFA	50422	52782	54024	3602	107,14%	1242
FFA	299193	313972	322455	23262	107,77%	8483
CDA75	4329	4666	4872	543	112,54%	206
CDA77	7147	7456	7558	411	105,75%	102
CDA78	8102	8353	8575	473	105,84%	222
CDA91	7064	7312	7317	253	103,58%	5
CDA92	8065	8465	8949	884	110,96%	484
CDA93	3688	4020	3934	246	106,67%	-86
CDA94	6249	6539	6782	533	108,53%	243
CDA95	5777	5971	6028	251	104,34%	57
Nbre licence LIFA / FFA saison 2024/2025						
LIFA/FFA	16,75%					
Licences au 22/01/2025						
		54 040				

- Mutations (Daniel)

1326 mutations traitées au 22 janvier 2025 : 185 mutations entrantes hors LIFA pour 273 mutations sortantes.

5. Intervention de la trésorière

- ❖ Préparation Budgétaire 2025

✚ Présentation du projet charges/produits

Budget Global 2025

	CHARGES			PRODUITS		
	Estimé 2024	Budget 2024	Budget 2025	Estimé 2024	Budget 2024	Budget 2025
ADMINISTRATION GENERALE	517 949	468 270	466 150	31 466	28 500	17 500
CHAMPIONNATS	454 104	436 775	498 600	129 064	111 250	122 200
TECHNIQUE	1 000 949	1 008 850	903 400	444 895	511 060	447 735
POLITIQUE REGIONALE	259 652	415 415	264 785	204 005	320 500	55 000
RESSOURCES PROPRES				1 392 865	1 358 000	1 490 500
TOTAL CHARGES/PRODUITS	2 232 654	2 329 310	2 132 935	2 202 295	2 329 310	2 132 935
SOLDE	-30 359					

Le Président donne les principales orientations pour la construction budgétaire 2025 :

- Une enveloppe de 200K€ pour la mise en place du projet de ligue
- Un coût maîtrisé pour les pôles à hauteur de 120K€ maximum
- Un financement des stages à hauteur de 50% par les bénéficiaires
- Des pistes d'efficience sont à travailler sur le volet technique et les poussinades

6. Participation d'un athlète à un championnat départemental autre que le sien

Réflexion menée en CSO et lors de la réunion des Présidents de CDA. Cette convention sera révisée pour les prochains championnats.

A titre dérogatoire, un athlète peut demander à participer à des championnats départementaux hors de son département d'origine.

Pour que cette demande soit prise en compte, il faut :

- 1) Que cette demande soit justifiée et générée dès le championnat du département dont dépend l'athlète – au plus tard dans les 3 jours après cet évènement ;
- 2) Que cette demande soit transmise par le club où est licencié l'athlète au comité départemental dont dépend le club de l'athlète **et** au comité départemental "futur organisateur";
- 3) Que la CSO du comité départemental organisateur accepte la demande ;

7. Préparation de l'ODJ du CD du 07/02/2025

- Carnet
- Intervention du Président
- Intervention du vice-président délégué
- Politique régionale
 - LIFA 2030
 - Haut-niveau
 - Développement des clubs et des pratiques
- Intervention de la secrétaire générale
- Intervention de la trésorière
- Intervention de la Technique
- Orientations et composition des commissions
- Calendrier actualisé
- Questions diverses

8. Points divers

Commission CRJ

- Examen Jeunes Juges : explication avec Y Goetz concernant les décisions prises pour l'organisation d'un examen régional.
- Organisation du module de formation 355 par la CNJ pour former les formateurs de niveau 2 (2 formations avant juin)
- Formation par les départements pour les jeunes juges assistant ; formation JJ2 par les juges niveau 2 qui ont suivi le module 355.
- CRJ mardi 28 janvier 2025

Composition des commissions

- **CSR** : Validation de la CSR : 7 pour / 3 abstentions

CSO: détail dans le ppt en annexe

Les autres commissions seront validées lors du bureau avant le comité directeur du 7 février 2025.

Fin 21h30S/G : Irène Moreau

Avec la participation de François Boisgibault

Réunion du bureau Ligue Ile-de-France d'athlétisme

22 janvier 2025

Ordre du jour



- **Carnet**
- **Intervention du président**
- **Intervention sur le développement des clubs (P. Favreau)**
- **Intervention sur la politique du haut-niveau (JC. Vollmer)**
- **Intervention de la secrétaire générale (I. Moreau)**
- **Intervention de la trésorière – préparation budgétaire 2025 (C. Sechez)**
- **Participation d'un athlète à un championnat départemental autre que le sien**
- **Préparation de l'ODJ du CD du 7/02/2025**
- **Point divers**
 - **Jeunes juges**
 - **Composition des commissions**

Carnet



- Valérie DECHERAT
- Garcia CRESCENTE

1. Arnaud FLANQUART Président

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

Thématiques abordées



- LIFA 2030 et questionnaire clubs [Questionnaire Clubs LIFA](#)
- Retour sur la réunion avec les présidents de CDA
- Echanges sur la politique du haut-niveau
- Echanges sur la politique du développement des clubs
- Echanges sur le handisport et le sport adapté

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE D'ATHLÉTISME

2. Intervention sur le développement des clubs

Un Groupement de moyen



Nos clubs pour se développer doivent échanger et partager. L'idée est de créer un groupement (sorte de gie, contrat de moyens) qui aura un seul objectif : une montée en compétence.

Ce groupement réunit tous types de club qui travailleront sur des thèmes comme:

- 1/ mutualisation des moyens humains (juges, bénévoles, services administratifs...)
- 2/ création d'une centrale d'achat (déplacement, hôtellerie, matériel...)
- 3/ mise à disposition d'un annuaire des entraîneurs pour permettre à certains de proposer leurs compétences à un Club en recherche.

Un Groupement de moyen



4/ mutualisation des infrastructures (un club n'ayant pas d'aire de lancer peut dans le cadre du groupement bénéficier des installations d'un autre Club)

Le groupement, en accord avec le comité départemental, met à disposition des membres un emploi du temps des infrastructures permettant à chacun d'avoir un créneau d'entraînement.

La LIFA a un rôle de pilotage. Elle centralise tous les plannings de disponibilité des infrastructures pour répondre aux demandes de chaque groupement.

5/ une formation des dirigeants d'un bon niveau (management, savoir deleguer, gestion des benevoles et entraineurs, un budget un outil de pilotage.....)

Un Groupement de moyen



6/ Mutualisation des coachs :

- les athlètes de niveau départemental et régional sont dans des regroupements organisés et managés sur les départements, au moins 6 par an, avec les experts du département ou dans des clubs référencés. Ces regroupements seront l'occasion de former les entraîneurs du département avec une table ronde après la séance.
- les athlètes de niveau pré France et France sont dans des regroupements piloté par la ligue dans des clubs référencés ou dans les pôles LIFA avec l'équipe technique régionale. Ses actions se déroulent sur plusieurs week-end dans l'année en complément des regroupement stage. Elles seront aussi l'occasion de table ronde avec les entraîneurs.

7/ partage de bénévoles dans le cadre d'une manifestation (meeting, course sur route.....)

Un Groupement de moyen



Pour réussir à développer cette nouvelle façon de travailler ensemble, il faut :

- Penser différemment les interclubs
- Monter nos clubs en compétence
- Oublier nos egos
- Interdire les mutations dans le cadre du groupement (convention entre les clubs)

Le rôle de la LIFA est de conseiller, orienter, travailler avec les clubs, les pôles et les comités pour proposer ce nouveau modèle économique.

Ces groupements, un par département, feront l'objet d'une adhésion.

Il faut écrire une charte de bonne conduite, d'éthique, de partage de moyens et d'intérêt, adhère qui veut.

La gouvernance



Un club doit être dirigé et managé comme une entreprise. Évidemment la dimension sociale reste très présente. Aujourd'hui plus rien n'est gratuit, chaque service proposé doit faire l'objet d'une fiche financière. La création de richesses est un objectif pour mieux développer le club, parler de marge n'est pas un tabou.

Pour cela il faut :

- Une vraie politique de licences (tarif en fonction des services proposés)
- Des auto-entrepreneurs pour certains services liés au Club (sport santé).
- Un pôle événementiel (organisation, manifestations, diagnoform, retour à l'emploi, formation, vacances apprenantes, appel à projet.....)

Des dirigeants formés au monde privé/public (savoir dire non, savoir parler à des entraîneurs, des bénévoles, des élus, contrôle des achats, une action: une fiche financière...)

Diversifier les services (sport santé, sport sur ordonnance, marche athlétique loisir, des entraîneurs découvertes, marche nordique santé, les baby et super baby, création d'un organisme de formation)

Un club structuré doit avoir un organigramme avec des tâches et fonctions précises.

Le mécénat et le sponsoring sont des axes de travail à développer.

Toutes ces nouvelles ressources vont permettre au Club d'animer le territoire et ainsi de recevoir plus de subventions de la part de la commune, le Club doit être le bras événementiel de la collectivité -

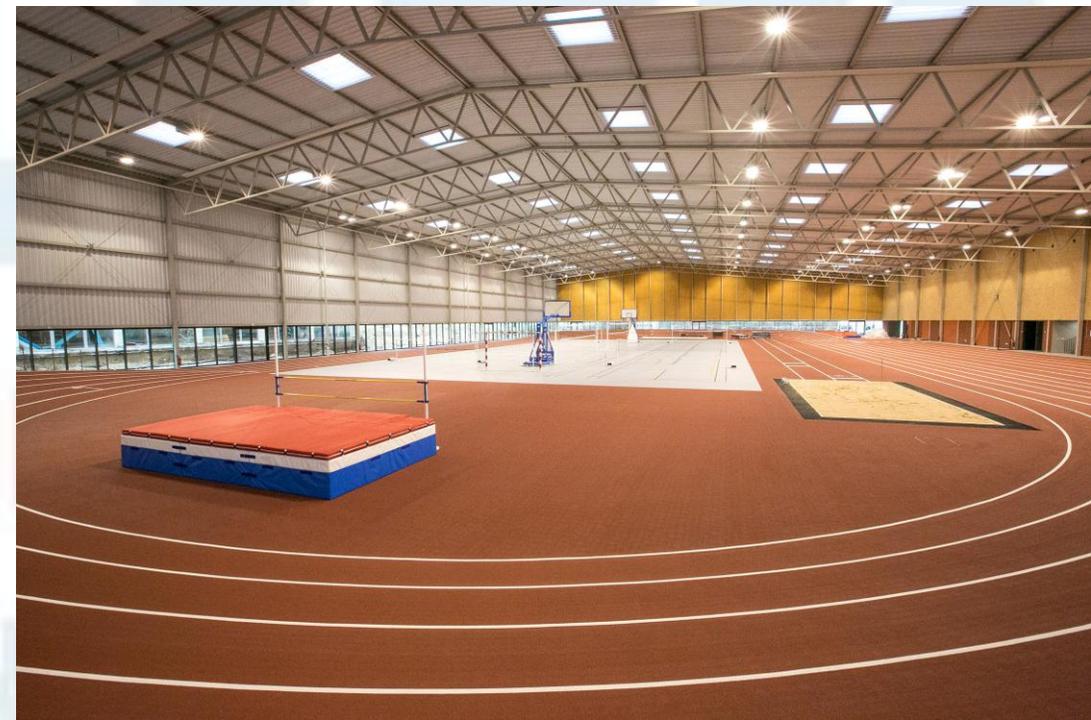
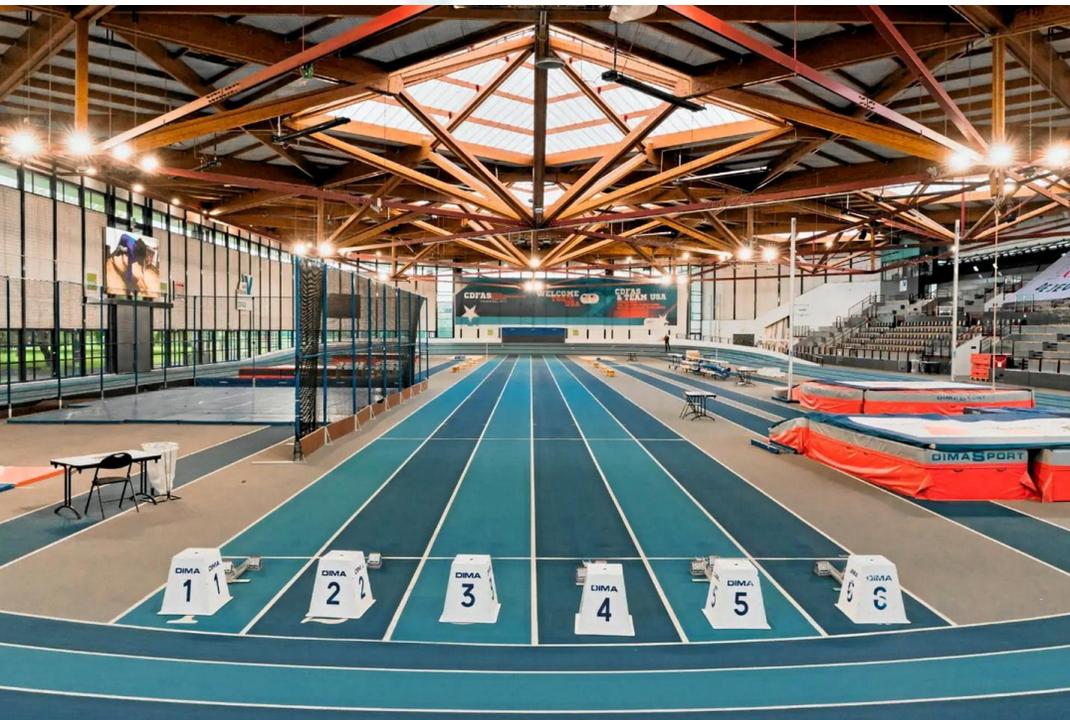
3. Intervention sur la politique du haut-niveau

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

Réflexions sur les pôles LIFA

Jean-Claude VOLLMER, *référent Haut-Niveau*



Constats partagés

Les points négatifs



- Peu attractifs (*hors secteur géographique proche*) → Recrutement limité et complexe
- Les freins:
 - Positionnement géographique excentré
 - Situation des « Grands Clubs LIFA »
 - La relation entraîneur-entraîné très forte en athlétisme
 - Le coût d'Eaubonne pour les familles /club
 - L'absence de « **lien** » avec les clubs
 - Déficit flagrant de communication « **moderne** » vers les clubs et les athlètes
- Coût très élevé pour la LIFA, proportionnellement au nombre de listés et au niveau général



Constats partagés

Les points positifs



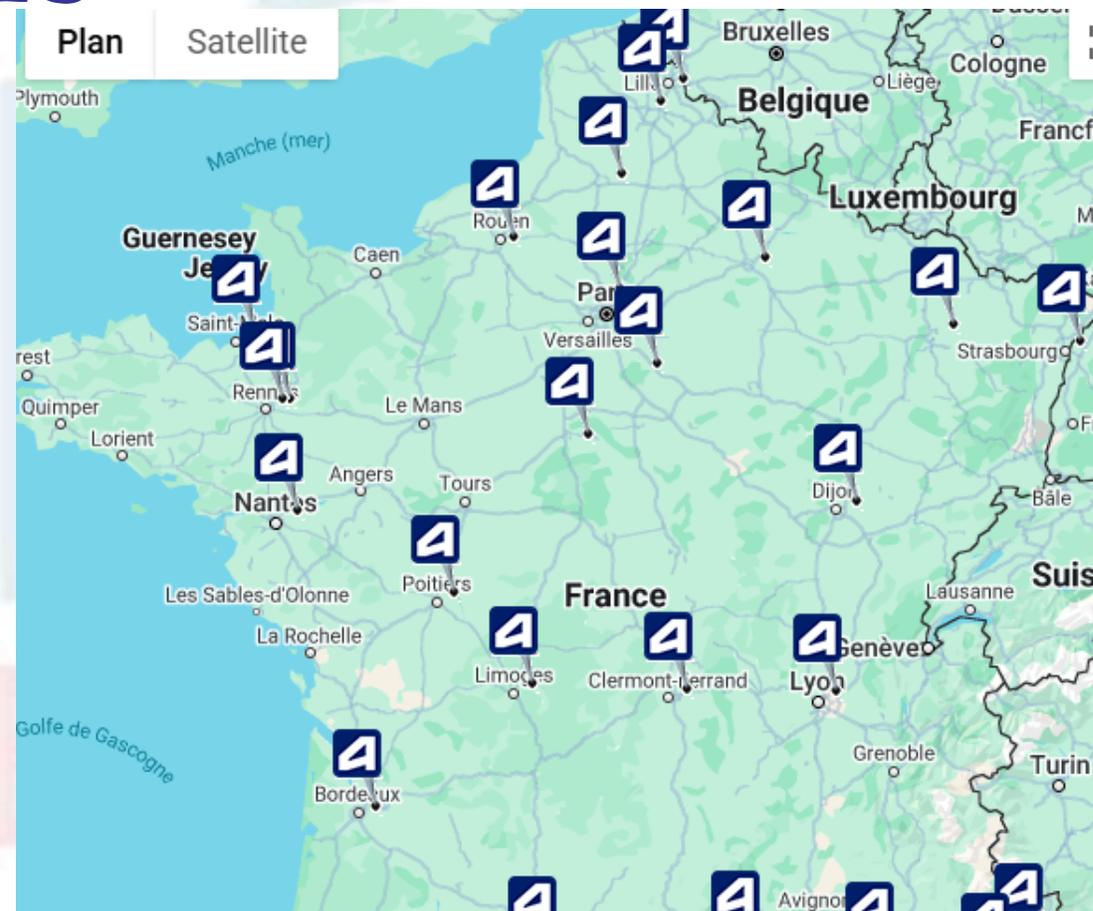
- Structures exceptionnelles
- Entraîneurs de qualité
- Confort pour le double projet

En termes de rapport charges/retours, le compte n'y est pas.



Réflexion générale sur les pôles Espoirs

Quelle place, à travers la France, pour ces structures dans la globalité du système actuel du haut niveau en athlétisme ?



Réflexion générale sur les pôles Espoirs



Une mise à plat est nécessaire car les acteurs se sont multipliés :

- Pôles France
- Groupes multi-nations par équipementiers en Demi-Fond / Fond
- Centres entraînement (Font-Romeu)
- Structures privées à l'étranger (UK, Belgique, USA...)
- Clubs structurés avec des entraîneurs experts
- Universités USA
- Teams d'entraînement (entraîneur de club entraînant des athlètes de plusieurs clubs contre indemnisation) en France
- Fonctionnement autonome (athlète -entraîneur)
- Multiplication des stages



Réflexion générale sur les pôles

Espoirs

- L'analyse des structures d'entraînement d'appartenance des qualifié(e)s aux Championnats Europe et J.O. montrent la grande diversité des chemins de la réussite, les « mouvements » en cours de carrière.
- Une réflexion autour de quelle est la meilleure voie à prendre pour l'athlète à un moment donné dans **son accession** au haut niveau (1^{er} niveau) puis dans **son expression la plus aboutie** quand il est arrivé au haut niveau est indispensable.
- La réflexion doit s'organiser autour de **la flexibilité**, de la mobilité avec le seul objectif : **l'efficacité** dans le suivi des athlètes confrontés aux **conditions de la réussite dans sa spécialité**.
- *Les réponses ne peuvent être uniques, ni doctrinaires ni centralisées.*



330 total medals

31% des médailles aux JO de Paris ont été remportées par des athlètes issus des universités américaines (tous pays d'origine confondus)

Les Pôles LIFA



La réflexion sur les pôles franciliens actuels ne peut être détachée :

- De la réflexion générale sur le système d'accès à la performance de la FFA
- De l'existence de l'INSEP et d'un autre pôle très excentré lui aussi
- De l'ouverture future d'une salle à Clamart et d'un opérateur de l'état à proximité (*CREPS IDF situé à Châtenay-Malabry*)

Si 4 clubs (sur 8) de la LIFA sont en Elite avec un encadrement de qualité? *dans certaines disciplines*, et que nombre de leurs athlètes de haut niveau sont accompagnés sous une forme ou l'autre (*voir plus haut*) il n'en reste pas moins que la LIFA (*et ses clubs*) n'est pas dominante dans les catégories jeunes.



Quelles fonctions pour les pôles espoirs ?



- Un pôle espoir ne peut pas être un pôle France miniature.
- La question à laquelle les missions du pôle doivent répondre est la suivante : **Comment s'inscrire dans un ensemble d'acteurs tourné vers la performance pour permettre une progression des athlètes et entraîneurs franciliens sur le chemin de l'accession au haut niveau ?**
- Le pôle, ses encadrants, doivent être un centre ressources, un pont d'appui et de mise sur orbite pour tous les acteurs de l'athlétisme francilien (LiFA, comités, clubs, athlètes, entraîneurs)



Quelles fonctions pour les pôles espoirs ?



Il doit avoir des missions multiples :

- **Détecter** (dans les clubs mais aussi en dehors) / trouver des grands, des forts, des rapides (les autres fédés arrivent à bien le faire)
- **Tester/orienter** en offrant des outils d'évaluation
- **Diffuser** les bonnes pratiques dans les clubs
- **Former** des athlètes et des entraîneurs (lien avec l'ETR) et les athlètes de l'ETR
- **Entraîner** - au quotidien mais aussi de manière ponctuelle :
 - 1 ou 2 x par semaine
 - Week end
 - Stage



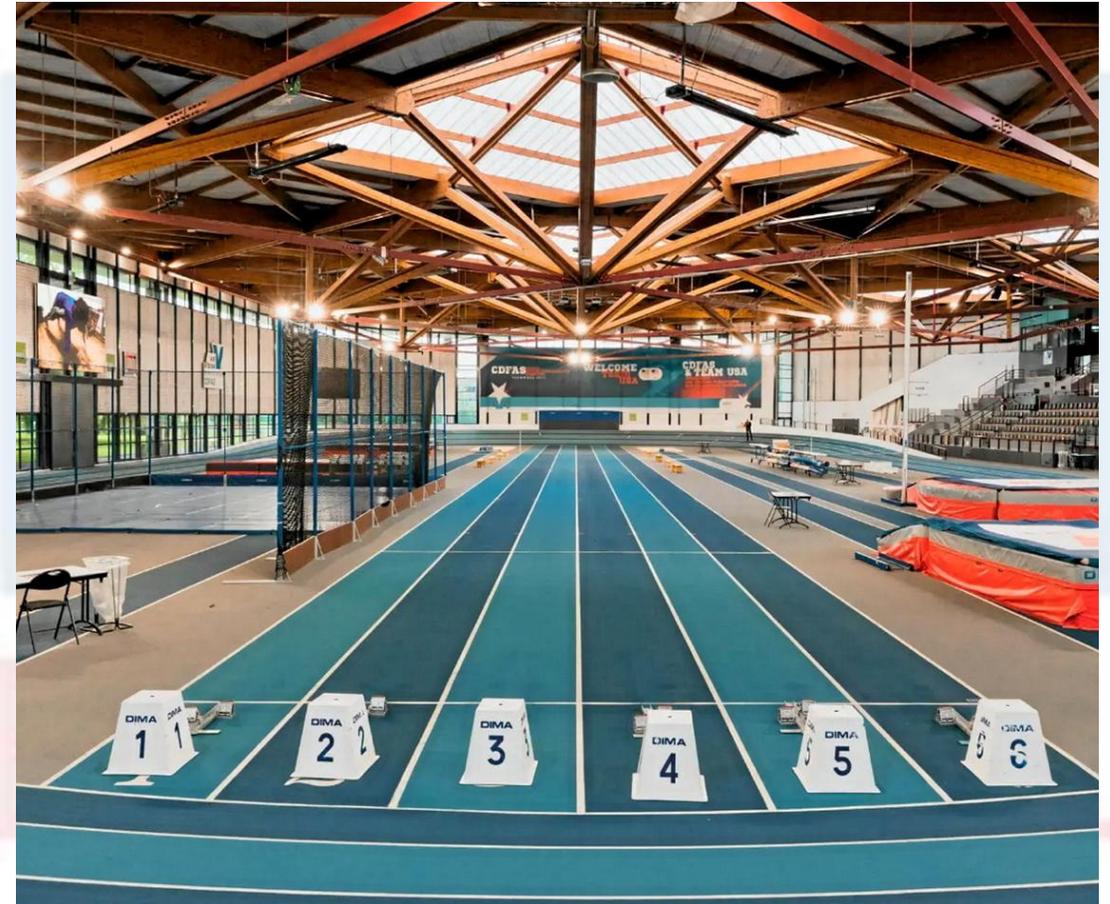
Quelles fonctions pour les pôles espoirs ? Cas d'Eaubonne

Il faut donc dans le cas d'Eaubonne :

- Replacer son action dans le dispositif général du haut niveau en LIFA

Peut - être :

- Réorganiser (ex : un entraîneur pour un athlète et le coût correspondant est intenable) ou restructurer : **quelles disciplines ?**
- Elargir le champ des actions des cadres
- Fixer des objectifs et évaluer régulièrement



Pistes de réflexion

Créer une structure centrale: Pôles IDF

Ce Pôle pourrait intégrer des filiales (les difficultés de mobilité parisiennes justifiant ce choix):

- le pôle espoir d'Eaubonne (95, 75, 92, 93)
- le pôle espoir de Fontainebleau (77,91)
- la structure à venir de Clamart (92, 91, 75, 78)
- Un point d'entraînement sur **INSEP** (94,83,75, 77)
- Des centres d'entraînement :
 - **Bobigny** (lancers)
 - **Clubs d'excellence**



4. Intervention de la secrétaire générale

Niveau des licences

Données au 21 01 2025

	Date de référence en 2023	Date de fin de saison	A ce jour	Ecart (Nbre)	Evolution sur 1 an (%)	écart fin de saison
LIFA	50422	52782	54024	3602	107,14%	1242
FFA	299193	313972	322455	23262	107,77%	8483
CDA75	4329	4666	4872	543	112,54%	206
CDA77	7147	7456	7558	411	105,75%	102
CDA78	8102	8353	8575	473	105,84%	222
CDA91	7064	7312	7317	253	103,58%	5
CDA92	8065	8465	8949	884	110,96%	484
CDA93	3688	4020	3934	246	106,67%	-86
CDA94	6249	6539	6782	533	108,53%	243
CDA95	5777	5971	6028	251	104,34%	57
Nbre licence LIFA / FFA saison 2024/2025						
LIFA/FFA	16,75%					
Licences au 22/01/2025						
		54 040				

Niveau des mutations

ETAT DES DEMANDES DE MUTATIONS 2025

Le 22 janvier 2025

MUTATIONS VALIDEES 1326

MUTATIONS PAR CATEGORIES

FEMININES : BENJF **39** – MINF **65** – CAF **48** – JUF **57** – ESP **61** – SEF **166** – MASF **144**

MASCULINS : BENJ **33** – MIN **38** – CAM **47** – JUM **57** – ESP **96** – SEM **220** – MASM **255**

MOUVEMENTS MUTATIONS PAR DEPARTEMENTS

75 = 141 Mutations – **77 = 138 Mutations** – **78 = 181 Mutations** – **91 = 121 Mutations**

92 = 172 Mutations – **93 = 173 Mutations** – **94 = 297 Mutations** – **95 = 103 Mutations**

MUTATIONS ENTRANTES HORS LIFA = 185 Mutations

MUTATIONS SORTANTES LIFA 273 Mutations

MUTATIONS SORTANTES VALIDEES PAR CATEGORIES

FEMININES : BEF **2** – MIF **10** – CAF **8** – JUF **5** – ESF **9** – SEF **48** – MASF **24**

MASCULINS : BEM **3** – MIM **2** – CAM **5** – JUM **18** – ESM **14** – SEM **60** – MASM **65**

MOUVEMENTS MUTATIONS SORTANTES PAR DEPARTEMENTS

75 = 43 Mutations – **77 = 44 Mutations** – **78 = 42 Mutations** – **91 = 25 Mutations**

92 = 36 Mutations – **93 = 28 Mutations** – **94 = 40 Mutations** – **95 = 15 Mutations**

1326 Mutations validées pour la saison 2023/2024

5. Intervention de la trésorière

6. Participation d'un athlète à un championnat départemental autre que le sien

Préambule

- Une convention, signée par l'ensemble des Comités Départementaux Franciliens, avait été mise en place afin d'harmoniser les modalités de participation aux Championnats Départementaux.
- Cette convention posait un principe : Chaque athlète participe aux Championnats du département dans lequel il est licencié.
- La convention prévoyait un régime dérogatoire qui nécessitait l'accord du département d'origine et du département d'accueil
- Les athlètes des Pôles Espoirs LIFA disposait aussi de la possibilité de s'aligner sur les Championnats du territoire dans lequel est situé le Pôle.

Des compétitions LIFA qui ont évolué

- Simplification du calendrier estival avec l'invitation faites aux départements de mettre en place des Championnats de zone plutôt que des Championnats Départementaux
- Modification des modalités de qualification aux compétitions LIFA. Les qualifications se font désormais au bilan intégral et non plus sur la réalisation de minima D ou E lors des Championnats Départementaux



De nouveaux outils utilisés par les Comités

- Les modalités d'engagement sur les compétitions départementales ont également pu évoluer et ne s'appuient plus nécessairement sur le site fédéral.
- Ces nouveaux outils changent la manière dont les clubs gèrent leurs engagements.



Des principes inchangés

- Un Championnat n'étant pas un Meeting, il convient, plus que jamais, de reposer le principe d'une participation dans le Championnat Départemental ou le Championnat de zones du département de son club.
- Un régime dérogatoire reste possible sous certaines conditions
- Les athlètes des Pôles Espoirs d'Eaubonne et de Fontainebleau peuvent participer aux Championnats Départementaux ou de zone du département où se trouve le Pôle.



Propositions de modifications

Convention Initiale

A titre dérogatoire, un athlète peut demander à participer à des championnats départementaux hors de son département d'origine. Pour que cette demande soit prise en compte ~~au titre des qualifications automatiques sur Minina D ou E pour les championnats régionaux ou les championnats Ile-de-France,~~

Il faut que :

- 1) Que cette demande soit justifiée et transmise par le club où est licencié l'athlète au comité départemental dont dépend le club de l'athlète et au comité départemental organisateur;
- 2) Que la CSO du comité départemental organisateur accepte la demande ;

Convention modifiée

A titre dérogatoire, un athlète peut demander à participer à des championnats départementaux hors de son département d'origine.

Pour que cette demande soit prise en compte, il faut :

- 1) Que cette demande soit justifiée **et générée dès le championnat du département dont dépend l'athlète – au plus tard dans les 3 jours après cet évènement ;**
- 2) Que cette demande soit transmise par le club où est licencié l'athlète au comité départemental dont dépend le club de l'athlète **et** au comité départemental "futur organisateur";
- 3) Que la CSO du comité départemental organisateur accepte la demande ;



Propositions de modifications

Convention Initiale

- 1) 3 Que la CSO du comité départemental dont dépend le club de l'athlète donne son accord.
- 2) ~~4 Que la CSO du comité départemental dont dépend le club de l'athlète communique son accord à la CSO LIFA.~~

Convention modifiée

- 1) 4 Que la CSO du comité départemental dont dépend le club de l'athlète donne son accord.
- 2) ~~5 Que la CSO du comité départemental dont dépend le club de l'athlète communique son accord à la CSO LIFA.~~



Propositions de modifications – 0 modif

Convention Initiale

Attention :

Les dispositions ci-dessus ne peuvent pas s'appliquer si la demande est faite pour un championnat départemental alors que le championnat départemental dont dépend le club de l'athlète se tient le même jour.

Convention modifiée

Attention :

Les dispositions ci-dessus ne peuvent pas s'appliquer si la demande est faite pour un championnat départemental alors que le championnat départemental dont dépend le club de l'athlète se tient le même jour.



Propositions de modifications

Convention Initiale

Il n'y a pas de possibilité de participer à des championnats départementaux d'un département d'Île de France si l'athlète a déjà participé dans un championnat départemental **sur la même épreuve.**
~~Dans tout autre cas, la participation à des championnats départementaux en dehors du département d'origine avec l'autorisation du département organisateur sera prise en compte pour les qualifications comme une performance réalisée en meeting. Le club devra alors déposer un formulaire d'engagement.~~

Convention modifiée

Il n'y a pas de possibilité de participer à des championnats départementaux d'un département d'Île-de-France si l'athlète a déjà participé dans un championnat départemental – **Même sur une épreuve différente.**



Propositions de modifications

Convention Initiale

Les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas pour les épreuves de marche athlétique pour lesquels les athlètes sont autorisés à participer dans les championnats d'autres départements que celui dont dépend son club.

Convention modifiée

Les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas pour les épreuves de marche athlétique pour lesquels les athlètes sont autorisés à participer dans les championnats d'autres départements que celui dont dépend leur club ???

DONC ils peuvent faire plusieurs championnats et SANS DEMANDE???



Propositions de modifications

Convention Initiale

Cas particulier des athlètes des pôles d'Eaubonne et de Fontainebleau :

Un athlète appartenant à l'un des deux pôles peut participer aux championnats départementaux du département où est situé le pôle.

La demande devra en être faite auprès des CSO 77 et 95 par les directeurs des pôles.

~~Les 2 CSO (CSO 77 et CSO 95) communiqueront à la CSO régionale la liste des athlètes et des épreuves réalisées.~~

Convention modifiée

Cas particulier des athlètes des pôles d'Eaubonne et de Fontainebleau :

Un athlète appartenant à l'un des deux pôles peut participer aux championnats départementaux du département où est situé le pôle.

La demande devra en être faite auprès des CSO 77 et 95 par les directeurs des pôles – **sans intervention des CSO des athlètes concernés**



5. Préparation de l'ODJ du CD du 7/02/2025

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

Proposition d'ODJ



- **Carnet**
- **Intervention du Président**
- **Intervention du vice-président délégué**
- **Politique régionale**
 - **LIFA 2030**
 - **Haut-niveau**
 - **Développement des clubs et des pratiques**
- **Intervention de la secrétaire générale**
- **Intervention de la trésorière**
- **Orientations et composition des commissions**
- **Calendrier actualisé**
- **Questions diverses**

LIFA

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE D'ATHLÉTISME

Questions diverses

Jeunes Juges

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

Validation des Commissions

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

Commissions

- **C° électorale :**
- **C° formation :** Christine Virlovet
- **C° des officiels techniques :** Frédéric Bourcier
- **C° médicale :** Dr. Frédéric Depiesse
- **C° statuts et règlements :** Daniel Bougis Dit Dumesnil
- **C° sportive et d'organisation :** Jean-Jacques Godard
- **C° marche :** Nathalie Steinville
- **C° running :** Claude Lacherest
- **C° jeunes :** Anne-Claire Luder
- **C° de l'athlétisme Masters :** Pierre Montheillet
- **C° de l'athlétisme Santé Loisirs :** Gilles Séchaud
- **C° des équipements sportifs :** Jean-Claude Regnauld
- **C° des compilateurs et record:** Joëlle Bernard

Groupes de travail

- **Relations avec le monde scolaire et universitaire :**
Philippe Tedo + Christine Virlovet
- **Anti-Dopage :** Christine Nuissier
- **Technique:** Arnaud Flanquart
- **Développement des clubs s :** Philippe Favreau
- **Haut-niveau / Entraîneurs :** Jean-Claude Vollmer
- **Handicap:** Christine Mondet

PROPOSITION COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION 2024/2028

Président : Jean-Jacques GODARD (élu le 18 décembre 2024).

Rappel : la CSO a la charge de l'organisation des compétitions à partir de cadets (Calendrier, compétitions, règlementation...). Elle est partie prenante sur toutes les compétitions piste (extérieure et salle).

Dans la ligue de l'Ile de France, les championnats de cross-country sont gérés par la Commission Régionale du Running ; les championnats de marche sont de la gestion de la Commission régionale de marche.

La CSO peut accueillir certaines épreuves benjamins et minimes pour les épreuves combinées.

Pour une bonne organisation et coordination, il est proposé deux réunions plénières par an afin de définir les calendriers. Ces plénières seront composées de la CSO LIFA augmentées des présidents de comités, des présidents de CSO départementales et des cadres techniques. Fin juin, début juillet une plénière hivernale et en janvier une plénière estivale qui établiront nos calendriers qui découleront des calendriers fédéraux.

Ci-dessous la proposition de la composition de la CSO LIFA 2024/2028.

LIFA CSO 2024-2028							
Poste	Spécialité	Prénom	Nom	Département	Licence	Téléphone	Mail
Président		Jean-Jacques	GODARD	91	356878	06 07 74 04 85	jj.godard@athleif.org
Secrétaire	adm/comp	Joelle	BERNARD	94	258857	06 13 02 03 09	joellemb94@gmail.com
Membres	Running	Claude	LACHEREST	93	946931	06 75 06 53 32	claudelacherest@yahoo.fr
	adm/comp	André	ROBERT	92	516292	06 80 03 00 43	robert.andre@wanadoo.fr
	Records	Eric	JAFFRELOT	75	380508	07 70 29 76 45	eric.jaffrelot@athle.fr
	Athlètes	Guillaume	GUILOINEAU	95	299959	07 81 54 90 92	guillaume.guiloinneau@athle.fr
	CRJ	Mohamed	BOUZID	75	659893	06 52 31 46 11	warnafr@yahoo.fr
	adm/comp	Micheline	ALTMAN-JARDY	92	479624	06 82 36 67 52	micheline.altman@laposte.net
	adm/comp	Petr	DOBIAS	95	2550922	06 44 98 58 97	pdobiasp@seznam.cz
	adm/comp	Françoise	LAVILLE	77	720616	06 10 23 08 97	francoise.laville478@orange.fr
	Lancers	Fabrice	JOSEPH	78	414280	06 12 02 03 87	f.joseph78@laposte.net
	adm/comp	Jean-Luc	GUERQUIN-KERN	91	1642329	06 70 90 33 00	jlkg53@gmail.com
	Salarié	Hatem	BEN-AYED	LIFA	326163	01 42 55 95 51	hatem.benayed@athleif.org
Membre de droit		Arnaud	FLANQUART	Président	870457	06 78 54 81 74	arnaud.flanquart@athle.fr
		Irène	MOREAU	Sec.Géné	304194	06 86 89 65 30	irene.moreau@orange.fr
		Chantal	SECHEZ	Trésor.Géné	363164	06 86 85 57 79	chantal.sechez@wanadoo.fr

Commission CSR 2024 - 2028

Voici les membres de la Commission que je propose (je m'expliquerais de mes choix si toutefois cela est nécessaire).

Membres: Jacqueline BRIGNAT, Jean-Yves QUEMENER, Eric BERENYI, Olivier BOURGUIGNON, François BOISGIBAULT, Daniel BOUGIS DIT DUMESNIL (Président).



Commission Compilateurs et Responsables des records 2024 - 2028

Les compilateurs et responsables des records

- 40 Compilateurs (à mettre à jour – clore – 5NL)
 - Piste ou/et Running – Marche (incluse dans piste)
- 21 Responsables des records LIFA
 - CSO – Running – Marche et Masters
- Choix d'inclure dans cette commission
 - 1 acteur de chaque département
 - Mixer les spécialités – mais peu de mixité...
- 1 réunion plénière annuelle par spécialité
 - Échanges par mail lors de soucis

Proposition de la composition de la commission – A à Z

NOM	Prénom	N° licence	CDA	Sexe	Fonction s
BERNARD	Joëlle	258857	94	F	Présidente
					Compil et records 94
					Records masters LIFA
BISSIEUX	Arnaud	2187364	92	M	Compil et records 92
JAFFRELOT	Eric	380508	75	M	Records 75 et LIFA(cso)
MALLET	Jacques	752932	95	M	Compil et records 95
MONGAULT	Patrick	624747	77	M	Compil route 77
ROSSFELDER	Aurélien	186866	93	M	Compil et records 93
SEIGNEURIC	Yves	204074	77	M	Records LIFA running
TARDI	Emmanuel	209577	91	M	Compil Marche LIFA
THOREL	Daniel	783843	78	M	Records masters 78

Proposition de la composition de la commission – Par dpt

NOM	Prénom	N° licence	CDA	Sexe	Fonction s
BERNARD	Joëlle	258857	94	F	Présidente
					Compil et records 94
					Records masters LIFA
JAFFRELOT	Eric	380508	75	M	Records 75 et LIFA(cso)
MONGAULT	Patrick	624747	77	M	Compil route 77
SEIGNEURIC	Yves	204074	77	M	Records LIFA running
THOREL	Daniel	783843	78	M	Records masters 78
TARDI	Emmanuel	209577	91	M	Compil Marche LIFA
BISSIEUX	Arnaud	2187364	92	M	Compil et records 92
ROSSFELDER	Aurélien	186866	93	M	Compil et records 93
MALLET	Jacques	752932	95	M	Compil et records 95

Merci

GAGNER ENSEMBLE

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME